

JOURNAL

ÉCOLE DE LA MONTAGNE



Le changement de température

En ce temps de l'année, la nature souligne le changement de saison en revêtant de nouvelles couleurs. Notre région nous offre un spectacle de magnifiques couleurs que nous pouvons admirer. Cependant, le froid commence à s'installer. Pour profiter pleinement de l'extérieur, vos enfants se doivent d'être bien vêtus selon les conditions climatiques.

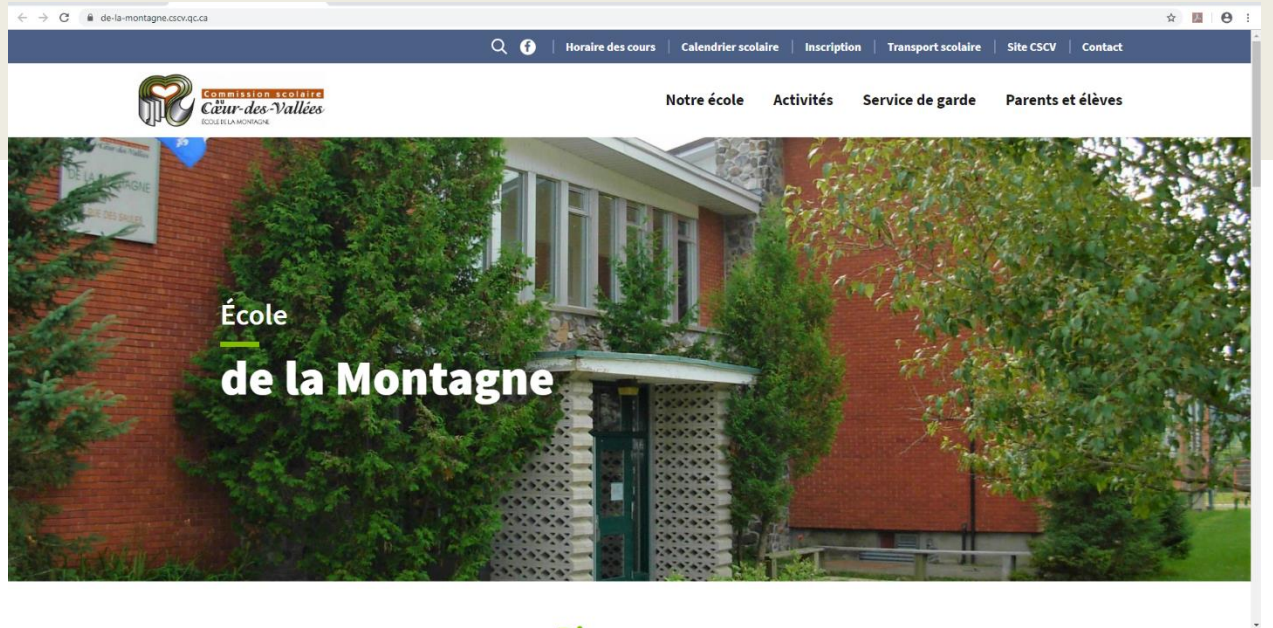
Veillez vous assurer que vos enfants soient habillés pour jouer à l'extérieur pour ne pas avoir froid et qu'ils aient des vêtements de rechange.



Cross-country

Encore une fois cette année, des élèves sont allés nous représenter à la course régionale cross-country qui avait lieu le vendredi 4 octobre 2019 à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau.

Félicitations à tous les élèves qui se sont dépassés.



Vous pouvez nous trouver sur le <https://de-la-montagne.cscv.qc.ca/>

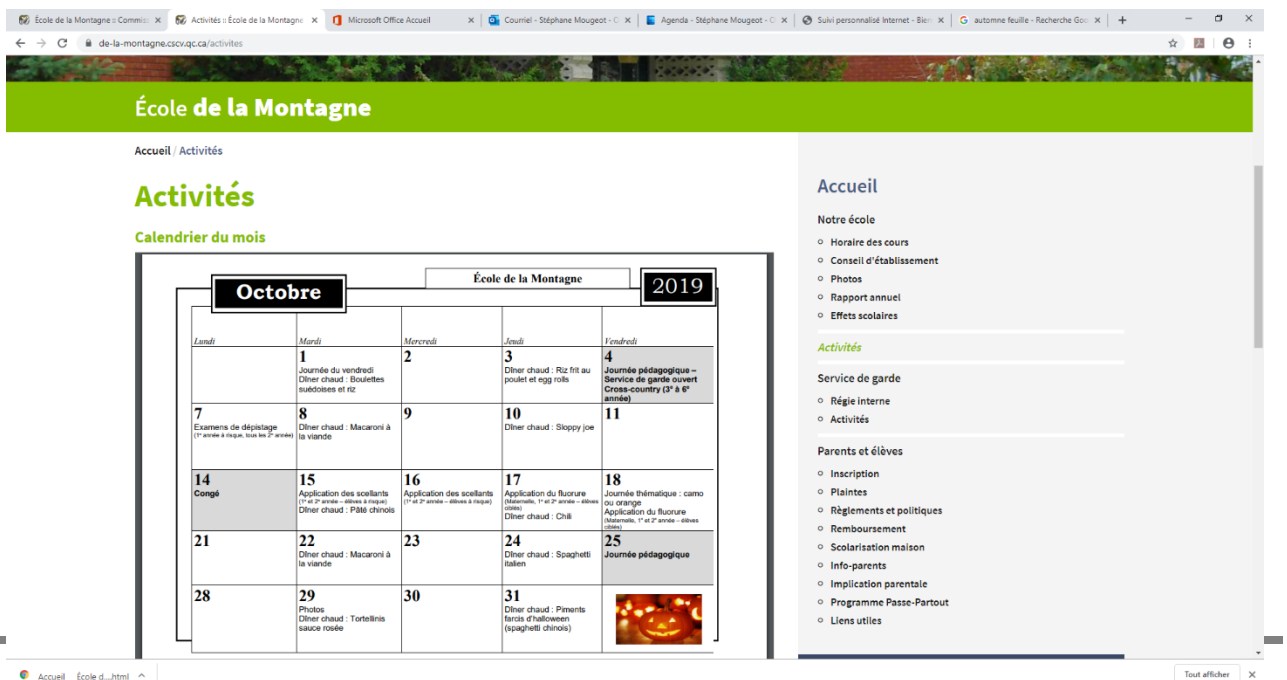
Le site Web de notre école

Comme toutes les écoles de la commission scolaire au Cœur-des-Vallées, l'école de vos enfants a son site internet. Nous nous efforçons de rendre ce site dynamique, car il est pour nous, entre autres, un bon moyen de communication et diffusion d'information.

les règles de régie interne du service de garde, le calendrier mensuel des activités, le rapport annuel, les normes et modalités, etc.

N'hésitez pas à consulter ce site et de nous faire part de vos commentaires.

Sur ce site, vous y trouverez nos coordonnées, le calendrier scolaire, la liste du personnel avec leur courriel pour nous joindre, les règlements de l'école et son code de vie,



DANS CE NUMÉRO

INFO – PARENTS

- A la cafétéria de votre école**
- Club de robotique (EV3)**
- Halloween**
- Élection fédérale**

MOT-CLÉ

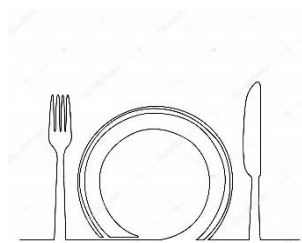
INFO-PARENTS

À la cafétéria de votre école**Petits déjeuners dans notre école**

Depuis le mardi 3 septembre 2019, tous nos élèves bénéficient quotidiennement d'un petit déjeuner nutritif à l'école grâce à la générosité de la Fondation de la réussite éducative de la CSCV et le Choix du Président, de notre personnel et de nos bénévoles.

**La collation du vendredi après-midi**

Encore cette année et depuis le vendredi 6 septembre, le Grenier des Collines offre à tous nos élèves une collation avant l'activité hebdomadaire « On bouge au cube » du vendredi.

**Des diners chauds offerts aux élèves**

Depuis le mardi 1er octobre 2019, grâce au partenariat avec la Mie du Partage et de nos bénévoles, vos enfants peuvent bénéficier de 2 repas chauds par semaine, les mardis et jeudis, et ce, tout à fait

gratuitement. Vous trouvez les menus sur le calendrier du mois dans l'onglet Activités de notre site internet.

Merci à la communauté, à nos bénévoles et à notre personnel pour leur implication.

Normes et modalités d'évaluation

Ce document sera disponible sur le site internet de l'école et il s'inscrit dans un esprit de réussite éducative pour tous et a pour objectif de définir les orientations et les pratiques en matière d'évaluation dans notre école. En ce sens, il rend publiques et officielles les balises à l'intérieur desquelles doit s'effectuer l'évaluation des apprentissages de nos élèves en leur garantissant le droit à une évaluation juste, égale et équitable. Il a été élaboré par l'équipe enseignante et approuvé par la direction en vertu du paragraphe 4 de l'article 96.15 de la *Loi sur l'instruction publique*. Il est également conforme aux exigences du régime pédagogique et de l'instruction annuelle du ministre.

Les normes et les modalités d'évaluation mentionnées dans ce document s'appliquent à l'ensemble des élèves de l'école et s'adressent spécifiquement à tous les intervenants impliqués dans l'évaluation des apprentissages des élèves (personnel enseignant, professionnels, élèves, parents, direction d'école, personnel de soutien). En début d'année scolaire, un résumé de ce document est rendu disponible aux parents afin de les informer de la nature et de la période des principales évaluations pour chacune des matières.

Il est à noter que ces normes et modalités sont sujettes à révision par l'équipe enseignante à chaque année scolaire. Si des ajustements importants aux renseignements contenus dans ce document doivent être apportés en cours d'année, le directeur de l'école s'assurera que les parents et les élèves seront avisés.

Les propositions énoncées dans ces normes et modalités seront soumises à la consultation du conseil d'établissement.

MOT-CLÉ

Club de robotique (EV3)

Nous pouvons constater un intérêt grandissant pour l'introduction de l'apprentissage de la programmation dans les écoles. C'est pourquoi nous proposerons aux élèves du 3^e cycle de s'inscrire et de participer à une activité parascolaire intéressante sur l'apprentissage des concepts de base de la programmation, sur la compréhension et sur l'amélioration de la motivation et du plaisir des élèves.

Le club de robotique débutera bientôt et sera offert les mardis, sur l'heure du dîner, dans le but d'initier les élèves du 3^e cycle à la programmation. Les Lego EV3 sont des robots facilement programmables.

MOT-CLÉ

Halloween

Le jeudi 31 octobre, il sera permis aux élèves de porter leur costume d'Halloween au moment convenu par leur enseignante. Les élèves qui porteront des masques seront invités à les retirer. Cette activité est facultative. Toutefois, on demande aux parents de ne pas donner de bonbons à leur(s) enfant(s) dans l'intention de les partager aux autres élèves. Certaines activités seront organisées pour cette journée spéciale.

**Élection fédérale 2019**

Le lundi 21 octobre 2019 sera un jour d'élection. Dans le cadre des élections fédérales, certaines écoles de notre commission scolaire ont été sélectionnées pour être le bureau de scrutin, dont la nôtre.